



## LETTRE OUVERTE AUX DEPUTES ET SENATEURS DES ALPES MARITIMES

Madame, Monsieur les Députés et Sénateurs des Alpes-Maritimes,

Au mécontentement et à la colère, traduit par l'ampleur des manifestations, du 28 Septembre dernier, 80 000 manifestant-e-s retraité-e-s dans 130 villes, dont plus de 1 500 à Nice. Le gouvernement n'a apporté aucune réponse aux revendications et exigences de bons sens.

C'est pourquoi, en cette période de vote des budgets de la Loi de Finances et du PLFSS, nos 5 organisations interpellent les parlementaires élus par les citoyens, dont les retraité-e-s les Alpes-Maritimes.

Face à la gravité de la situation, nous dénonçons les propos tenus notamment par le gouvernement à l'égard, présentant les retraité-e-s comme des personnes « nanties et privilégiées », en les opposants, aux jeunes, aux actifs, afin de nous dresser les uns contre les autres.

### **28,5 % de pauvres à Nice.**

Les « efforts » comme dit le gouvernement, les retraité-e-s les ont déjà fait : il y a eu les 0,3% de la CASA, la suppression de la ½ part fiscale pour les personnes vivant seules et ayant élevé au moins un enfant, la fiscalisation des majorations familiales et, cerise sur le gâteau, la baisse annoncée des APL ; ce qui signifie la remise en cause du logement social.

Nous vous rappelons aussi que les 16 millions de retraité-e-s ont largement contribué au développement et à la richesse de ce pays.

Les retraité-e-s occupent aujourd'hui encore, une place importante dans la société que le Président a saluée lors de sa campagne électorale.

Cependant, il n'existe pas de secrétariat d'état aux retraité-e-s et aux personnes âgées.

Les retraité-e-s ont perdu 20 % de pouvoir d'achat en 12 ans et réclament le rattrapage de leurs pensions. En lieu et place, il leur a été promis une hausse de 0,8 % au 1/10/2017 qu'aucun, de ceux assujettis au régime général, n'a perçu à ce jour.

Nos retraites et pensions sont bloquées depuis plus de quatre ans (complémentaires depuis plus de 3 ans) et s'ajoute maintenant l'annonce de l'augmentation de 1,7 point du taux de la CSG (soit + 25 %) pour les pensions égales ou supérieures à 1 200 euros pour un célibataire, bien moins pour un couple.

En transférant le régime solidaire sur l'impôt, cela a pour effet de détruire encore un peu plus la protection sociale.

Déjà le 1<sup>er</sup> janvier 2015, 400 000 retraité-e-s ont vu leur taux de CSG passer de 3,8% à 6,6 %, auquel s'ajouteront 1,7 point de plus au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette cotisation n'ouvre aucun droit en contrepartie et organise la casse de la sécurité sociale.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, cette mesure aboutira à une perte annuelle de plusieurs centaines d'euros pour plus de 60 % de retraité-e-s.

Pendant qu'on augmente la CSG, pour payer les cotisations chômage salariale et patronale, pendant qu'on baisse les APL, qu'on augmente de deux euros le forfait hospitalier, qu'on supprime les emplois aidés, qu'on prive les collectivités territoriales de ressources leur permettant de développer les politiques sociales et solidaires, etc... Les personnes vraiment riches vont quant à elles, bénéficier de la baisse de l'ISF, de l'impôt sur les sociétés à 28 %, de l'impôt sur les revenus du capital, et en toute impunité pratiquer la fraude fiscale et l'évasion fiscale massive.

### **La baisse de l'ISF représente une perte de 3 milliards d'euros, la hausse de la CSG rapporte 1,7 milliards...**

Ces nouveaux cadeaux fiscaux faits à une minorité de privilégiés sont financés par 98 % de la population, cherchez l'erreur.

Les budgets publics seront encore plus en difficultés et l'assemblée nationale, dont vous faites partie, va s'appuyer sur cette situation qu'elle aura elle-même créée afin, de justifier la décision de nouvelles «économies budgétaires», qui seront autant de coupes claires dans les budgets de fonctionnement des services publics, des services sociaux et de santé, suivant ainsi la ligne du gouvernement.

### **Les annonces concernant les retraité-e-s sont ressenties comme une véritable injustice.**

Nous souhaitons vivement que vous nous indiquiez les propositions que vous porterez, pour répondre aux revendications et attentes des retraité-e-s en matière de pouvoir d'achat, de rattrapage fiscal, de reconnaissance pleine et entière, de lutte contre la pauvreté, d'accès à la santé, au logement pour tous et d'accueil des personnes en perte d'autonomie, totalement pris en compte dans l'assurance maladie.

C'est pourquoi, les organisations syndicales, CGT, FO, FSU, FGR FP et LSR sollicitent une demande d'audience.

Dans l'attente, nous vous assurons, Madame, Monsieur les Députés et Sénateurs, de nos salutations syndicales.

Marlène ELLENA, USR-CGT  
Jean Louis GARNIER, UDR-FO  
Alain TIBERTI, FSU  
Jean Pierre MARMONTELLI, FGR-FP